

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2013

Objet : **CONVENTION RELAIS SERVICES PUBLICS**

Membres élus présents : MM BAILLY - BENEDIT - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FALCONNIER - GINOT - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JACQUET - JOSEPH - JOUSSEAU - MARMILLON - MONNET - PERRAUT - PIERROT - MME PRADEL - MM TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention du Vice-président Gilbert GROSSAT

Lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2010, la Chambre avait approuvé la convention cadre avec la Communauté de Communes Chalaronne Centre concernant le relais services publics Chalaronne Centre.

La communauté de communes proposait à l'ensemble de ses partenaires de signer une convention cadre précisant les obligations de la communauté de communes en termes de mise à disposition de locaux et de personnel et les actions de chacun des partenaires.

La Chambre avait proposé de mettre à disposition régulièrement la documentation sur les actions menées et de tenir sur une cadence, à définir, des demi-journées d'information sur la création/reprise d'entreprises notamment.

Cette convention, prévue pour durer 3 ans, arrive à échéance le 31 décembre 2013.

Considérant la pertinence des permanences établies au sein de ce relais et convaincus de l'absolue nécessité d'être au plus près du terrain, le Bureau vous propose d'accepter la proposition de la Communauté de communes de renouveler cette convention pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président, approuve ces propositions et autorise le Président à renouveler cette convention pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	23
- Nombre de voix pour	23
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président